

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°42-2021-138

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2021

Sommaire

42_DDFP_Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire /

42-2021-10-01-00003 - Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public de la trésorerie de Chazelles-sur-Lyon (1 page)

Page 3

42-2021-10-01-00002 - Trésorerie Gier Ondaine CH - Décision portant délégation de signature complémentaire (1 page)

Page 5

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Rédacteur Raa

42-2021-09-13-00002 - MENTION AU REGISTRE DES ACTES

ADMINISTRATIFS [REDACTED] DE L ARRETE MODIFICATIF N° 2021 44 DU 13 SEPTEMBRE 2021 [REDACTED] AUTORISANT L UTILISATION DE L EAU EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE (1 page)

Page 7

42_DDFP_Direction Départementale des
Finances Publiques de la Loire

42-2021-10-01-00003

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au
public de la trésorerie de Chazelles-sur-Lyon

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public
de la trésorerie de Chazelles-sur-Lyon**

**L'administrateur général des Finances publiques,
directeur départemental des Finances publiques de la Loire,**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°21-078 du 23 juin 2021 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des Finances publiques de la Loire,

Arrête :

Article 1er – La trésorerie de Chazelles-sur-Lyon, sise au numéro 2 de la rue Massenet à Chazelles-sur-Lyon, sera exceptionnellement fermée au public le mardi 5 octobre 2021.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Loire et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Saint-Étienne, le 1^{er} octobre 2021

Par délégation de la Préfète,

Le directeur départemental des Finances publiques
de la Loire,

Francis PAREJA

42_DDFP_Direction Départementale des
Finances Publiques de la Loire

42-2021-10-01-00002

Trésorerie Gier Ondaine CH - Décision portant
délégation de signature complémentaire

Direction Générale des Finances publiques
TRESORERIE GIER-ONDAINE Centre Hospitalier
Madame Maryline LACPATIA
Comptable Public intérimaire

Décision du 1^{er} octobre 2021
portant délégation de signature

La Trésorière de Gier Ondaine Centre Hospitalier décide :

Article 1 : délégation spéciale délais de paiement

Madame Véronique CANET, mandataire spécial, reçoit délégation pour accorder des délais de paiement aux conditions suivantes :

Nom-Prénom	Grade	Condition de délégation	signature
Véronique CANET	Contrôleur	Produits hospitaliers inférieurs ou égaux à 5 000€ et 36 mois de délais	

Article 2 : délégation spéciale divers actes

Madame Véronique CANET, mandataire spécial, reçoit délégation pour effectuer les tâches suivantes :

Nom-Prénom	Grade	Condition de délégation	signature
Véronique CANET	Contrôleur	Signature des actes de poursuite	

Article 3 : La présente délégation vient en complément de la précédente.

Article 4 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État du département de la Loire.

Saint-Chamond, le 01/10/2021

Maryline LACPATIA
Trésorière par intérim

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

42-2021-09-13-00002

MENTION AU REGISTRE DES ACTES
ADMINISTRATIFS

DE L ARRETE MODIFICATIF N° 2021 44 DU 13
SEPTEMBRE 2021
AUTORISANT L UTILISATION DE L EAU EN VUE
DE LA CONSOMMATION HUMAINE



**PRÉFÈTE
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation départementale de la Loire

Service santé et environnement
4 rue des Trois Meules - B.P. 219
42013 Saint-Etienne cedex 2
☎ : 04 72 34 74 00
Fax : 04 77 470 420

MENTION AU REGISTRE DES ACTES ADMINISTRATIFS

**DE L'ARRETE MODIFICATIF N° 2021 – 44 DU 13 SEPTEMBRE 2021
AUTORISANT L'UTILISATION DE L'EAU EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE**

Alimentation en eau par captage privé de l'habitation de M. et Mme ASTIER et d'un atelier de fromagerie fermière exploité par l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), sise au lieu-dit « les Chirattes »,

Commune de PELUSSIN

LIEU et DATE de signature : Saint-Etienne, le 13 septembre 2021

SIGNATAIRE :
La Préfète de la Loire,
Et par délégation,
Le secrétaire général,

Thomas MICHAUD

Document1